

## Procès-verbal de la commission recherche du 1<sup>er</sup> février 2024, rédigé par N. Jaëck, VP Recherche

### Ordre du jour

#### 13h45 : CR restreinte aux HDR et PR

Demande de soutenance d'HDR : Elodie Valette, UMR ART-DEV (Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement). Chercheuse au CIRAD. Garante : Mayté Banzo, Professeure UBM (Passages)

#### 14h : CR plénière

1. Validation du PV du 14 décembre
2. Changements d'unités de recherche : Magali Fournaud, de Plurielles vers SPH, et Lesley Graham, du LACES (UB) vers CLIMAS
3. Répartition par équipes de la dotation de 40 000 euros pour les doctorants
4. Mise à jour des taux de prélèvement sur contrats
5. Décision de financement AAP Colloques et AAP Publications
6. Lancement de la plateforme des revues : présentation.

#### Étaient présents ou représentés :

P. Beylot, B. Collignon, O. Devillers, R. Estève, V. Giacomotto, E. Guilhamon, N. Jaëck, M.-C Lipani, P. Meyzie, P. Beaucé, C. Brun, C.Gensbeitel, F. Hoffmann, N. Soubiale, E. Suzuki (représentée par F. Hoffman), E. Kajfasz, S. Barbeyron

Pour la DR : K. Abado, A. Benharrat, A. Huteau, S. Louison, S. Maleret

#### 13h45 : CR restreinte aux HDR et PR

Demande de soutenance d'HDR : **Elodie Valette**, UMR ART-DEV (Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement). Chercheuse au CIRAD. Garante : Mayté Banzo, Professeure UBM (Passages)

Elodie Valette est née en 1975, elle est chargée de recherche au CIRAD où elle a été recrutée en 2007, après une thèse soutenue en 2003 à l'université Denis Diderot-Paris 7, thèse où elle défendait une approche géographique de l'innovation sociale dans les territoires périurbains de Montpellier. Sa garante, Mayté Banzo, connaît très bien la candidate et son travail, car cette dernière a exercé les fonctions d'ATER à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, de 2000 à 2002, puis a été post-doc rattachée à l'UMR ADES dans le cadre d'un programme de recherche sur les périphéries urbaines co-encadré par Mayté Banzo,

dont la lettre de garante, particulièrement détaillée et élogieuse, permet de très bien évaluer les grandes qualités du dossier. E. Valette soumet à la CR un dossier d'HDR très complet et très bien présenté, qui se compose de 2 volumes. Le premier volume détaille les points de recherche de la candidate, et est intitulé « Des innovations sociales et des territoires ». Selon M. Banzo, il contribue de manière inédite et importante à une question centrale : « Comment aborder les innovations sociales en tant que géographe ? ». Il questionne les limites de la géographie de l'innovation d'une part, et apporte d'autre part une ouverture géographique aux travaux sur l'innovation sociale. Quant au second volume, il fait état d'un parcours professionnel riche et intense qui témoigne de la capacité d'E. Valette à publier sa recherche, mais également à « animer une recherche collective et partenariale inscrite dans des réseaux locaux, nationaux comme internationaux ; à prendre des responsabilités dans la recherche comme sur le plan administratif ; à encadrer des personnes en formation qu'il s'agisse d'étudiants (du niveau master au niveau doctorat) ou de publics professionnels », comme l'analyse sa garante. Effectivement, Elodie Valette fait d'abord état d'une production scientifique conséquente et souvent collective – Mayté Banzo indique que c'est là une particularité du CIRAD : 22 articles dans des revues à comité de lecture, 12 co-directions d'ouvrages ou de numéros de revues, 33 chapitres d'ouvrage dont 13 en anglais. On compte également de très nombreuses participations à des manifestations scientifiques : 45 communications dont 13 réalisées à l'étranger, 9 conférences invitées (surtout depuis 2017) et de nombreuses publications et communications de vulgarisation. Son mémoire de HDR, intitulé « Travailler sur et avec l'innovation sociale », montre l'intérêt d'E. Valette pour la recherche participative et la recherche-action.

Bien que le statut de chargée de recherche n'implique pas nécessairement d'enseignement, E. Valette considère cette activité comme une partie importante de sa fonction et assure de nombreux enseignements dans des formations universitaires, en France ou à l'étranger. En master, elle encadre des travaux d'étudiants en tant que tutrice professionnelle ; elle mène également des formations auprès d'un public d'adultes, le plus souvent acteurs du développement territorial du nord comme du sud, afin de diffuser les produits de la recherche. De même, sa participation à la vie collective de l'unité à laquelle elle est rattachée, l'UMR Art-Dev (Acteurs, Ressources, Territoires pour le Développement), est substantielle, et témoigne de son implication pour les tâches d'intérêt général : depuis 2020 elle est membre du conseil du laboratoire et assure l'animation de l'axe de recherche « Trajectoires rurales : modèles, pratiques et politiques ». Pour toutes ces raisons, N. Jaëck pense que l'UBM est honorée par cette demande d'habilitation, et propose qu'elle soit accordée à Elodie Valette – cette décision est votée à l'unanimité.

#### **14h : CR plénière**

1. Validation du PV du 14 décembre : le PV est voté à l'unanimité.
2. Changements d'unités de recherche :
  - Magali Fourgnaud, de Plurielles vers SPH.

Les documents ont été déposés sur le BV et sont en règle : M. Fourgnaud est MCF à l'INSPE et rattachée à Plurielles. Elle est spécialiste du 18<sup>ème</sup> siècle et elle travaille sur le conte à visée morale et philosophique, sur l'entremêlement des savoirs et de la fiction, et sur les liens entre théâtre et philosophie. Elle souhaite donc rejoindre SPH, et N. Jaëck propose qu'en accord avec les positions des deux unités concernées, la CR accède à sa demande, ce qui est fait à l'unanimité.

- Lesley Graham, du LACES vers CLIMAS.

De la même manière, les documents ont été déposés sur le BV et sont en règle. Lesley Graham est angliciste, MCF HDR à l'université de Bordeaux, spécialiste du 19<sup>ème</sup> siècle britannique et notamment de Stevenson, et elle a soutenu en 2023 son HDR à l'UBM sous la direction de N. Jaëck : elle souhaite désormais rejoindre l'unité bordelaise dédiée des anglicistes, CLIMAS, aux travaux de laquelle elle était déjà associée, et le LACES (Laboratoire Cultures – Éducation – Sociétés) a donné son accord. La CR valide ce rattachement à l'unanimité.

### 3. Répartition par équipes de la dotation de 40 000 euros pour les doctorants

N. Jaëck présente à la CR le tableau de répartition entre les équipes, au *pro rata* du nombre de doctorants non environnés, des 40000 euros dédiés au financement supplémentaire des doctorants. Cette répartition a également été présentée aux directrices et aux directeurs d'unités le 30 janvier, qui l'ont validée. Cette répartition est votée à l'unanimité. (cf. Annexe 1) En réponse à une question d'E. Kajfasz qui s'étonne de ce que l'on prévoit une telle somme pour des doctorants qui, si c'est ici comme pour les sciences dures, sont déjà largement financés dans leurs missions de doctorat, N. Jaëck précise que cette disposition ne concerne que les doctorants non environnés, dont on voit qu'ils sont très majoritaires dans notre université.

### 4. Mise à jour des taux de prélèvement sur contrats

K. Abado explique qu'il s'agit d'une simple mise à jour, pour information, de la grille des taux de prélèvements, parce que l'ANR a un peu changé ses taux : le tableau des prélèvements mis à jour se trouve en annexe 2 de ce PV, et K. Abado précise qu'il convient que les porteurs de projets soient bien informés de cette grille, pour prévoir ces prélèvements dans leur budget.

E. Guilhamon ne voit pas figurer sur cette grille la part prise aux MCF stagiaires : ils devraient percevoir 10000 euros, on ne leur en reverse que 5500. N. Jaëck explique que la dotation au démarrage pour les MCF n'est pas de 10 000 euros partout, elle varie selon les établissements. A l'université Bordeaux Montaigne, nous divisons bien la dotation que nous recevons par le nombre de MCF nouvellement recrutés : elle est de 5500 euros par personne, et l'établissement ne retient rien sur cette somme. Nous demandons régulièrement au ministère de l'augmenter, mais il faut également savoir que cette somme n'est pas toujours, pas souvent, intégralement exécutée, ce que l'on peut comprendre car ce sont des gens qui débutent, et qui ont souvent, la première année, d'autres priorités.

O. Devillers ajoute que lorsqu'un chercheur obtient un projet, ce dernier ne comprend pas toujours que cette somme versée aux unités ne puisse pas également lui bénéficier, et ceci peut parfois faire l'objet de tensions entre l'équipe et le chercheur qui voudrait récupérer cette somme. N. Jaëck répond qu'il est entendu que la somme perçue par l'unité lui revient, et peut être utilisée exactement comme l'unité le souhaite – le chercheur qui a déposé doit bien prendre en compte que ce pourcentage ne lui revient pas en propre ; il n'empêche, l'unité peut toujours décider de lui financer certaines choses sur cette somme.

### 5. Décision de financement AAP Publications et AAP Colloques

N. Jaëck réprecise le contexte. Nous disposons, pour l'AAP annuel sur les publications, de 15 000 euros, et pour ce 2<sup>nd</sup> appel Colloques, interne à l'UBM, de 13 500 euros. On commence par les publications. 7 demandes ont été déposées, elles ont toutes été évaluées A, et la somme totale des demandes, très raisonnables, très bien budgétées, s'élève à 8225 euros – le fait que les demandes auprès des deux presses UBM (les PUB et Editions Ausonius) ne passent plus par la PSE explique le plus faible nombre de demandes. N. Jaëck propose que l'on attribue donc, sous réserve de

validation scientifique des demandes, l'intégralité des sommes demandées. Deux choses cependant. Dans le domaine des publications, N. Jaëck rappelle que nous avons voté, lors d'une précédente CR, un soutien de 2000 euros à la revue *Bellica*, portée pour UBM par Laurent Capdetrey : elle propose que l'on prenne, pour 2024, ces 2000 euros sur ce budget « Publications », puisqu'il n'y a pas en 2024 d'AAP « Revues ».

Pour dépenser la somme restante, elle voit deux solutions, la première lui semblant préférable. Il lui semble que l'on pourrait, en suivant la philosophie adoptée pour le financement des Editions UBM, abonder le budget des PUB et des Editions Ausonius (soit au besoin, soit tout de suite), selon une répartition de 2/3-1/3 – les PUB concernant à l'évidence davantage de disciplines. On pourrait également amputer cette somme de ce qui manque pour financer les colloques (11 colloques, également tous évalués A, pour une demande totale de 15077 euros sur 13500 disponibles) – soit 1577 euros, et ensuite donner le reste aux deux presses. N. Jaëck préférerait la première solution car il lui semble que les demandes des colloques sont un peu maximalistes, et que les coupes proposées, pour les diverses raisons qu'elle va détailler en analysant les colloques un à un, ne remettent absolument pas en cause leur tenue. Elle propose que l'on examine les demandes, et que l'on décide ensuite, et elle ouvre la discussion.

Deux décisions sont prises facilement et à l'unanimité : on financera *Bellica* sur ce budget, et on partagera l'argent restant entre les presses à proportion de deux-tiers pour les PUB, et un tiers pour Editions Ausonius.

Pour l'attribution des financements pour les publications un dossier pose problème, celui de Sabine Du Crest. Les élus relèvent qu'il s'agit de la publication de son HDR et qu'il est prévu que S. Du Crest dispose de 100 exemplaires à titre personnel, ce qui est très irrégulier : les rapporteurs expliquent que le contrat est rédigé en italien, et qu'ils n'avaient pas compris cela. Plusieurs points problématiques sont soulevés, dont centralement le fait qu'elle dirige la collection dans laquelle elle s'auto-publie donc. Il n'y a pas non plus de justification sur le choix de la publication en Italie. Pour toutes ces raisons, on propose de ne pas financer ce volume de Sabine du Crest, et cette décision est votée à l'unanimité. Pour le reste des financements à attribuer pour les publications, la CR vote pour le financement de ce qui a été demandé à l'unanimité.

On passe ensuite à l'examen des colloques. O. Devillers avait pensé à première vue que la proposition était d'éteindre le budget de tous les colloques, ce qui le gênait : autant donner à tout le monde ce qui a été demandé, puisqu'on a l'argent. N. Jaëck explique que S. Maleret et elle-même ont fait des propositions qui correspondent à leur lecture appliquée des dossiers et des rapports : les raisons sont chaque fois différentes, même si certains critères de réduction, les mêmes que d'habitude, ont été appliqués – le fait de ne pas financer intégralement la totalité des frais pour tout le monde, l'ajustement du nombre de participants, le fait que les colloques aient lieu à l'UBM ou ailleurs, le nombre de personnes UBM impliquées, le nombre total d'intervenants, le fait qu'il y ait un appel à contributions ou non. Elles ont pensé par ailleurs qu'il était important de rester dans le budget imparti – et effectivement, enlever 200 ou 300 euros (étant donnée l'approximation relative du nombre de participants) ne semblait pas de nature à remettre en jeu la tenue des colloques.

B. Collignon approuve ces derniers arguments, ainsi que la méthode : il faut que la CR reste cohérente avec les décisions qui ont été prises depuis le début du mandat – par ailleurs un colloque où il y a 12 pers qui parlent, c'est pour elle davantage une journée d'étude et ça ne devrait pas être financé par la PSE.

Les membres de la CR se mettent d'accord pour donner le restant de ce qui ne sera pas attribué aux PUB et Éditions Ausonius. N. Jaëck explique les deux options qui s'offrent : abonder tout de suite le budget des presses ou cagnoter le budget restant sur le budget recherche et le redistribuer au besoin. K. Abado dit que si on cagnotte cela permettrait de financer des choses que l'on n'avait pas prévues comme des GIS qui arrivent en cours d'année. N. Jaëck préférerait abonder l'argent tout de suite, pour être conforme à la politique de soutien à l'édition : retirer les demandes internes de la PSE avait pour objectif de faciliter les choses pour les presses, mais il s'agissait aussi de leur donner les moyens de leur politique – et leur dire en début d'année qu'ils disposent d'une rallonge leur permettra justement de mettre en place cette politique plus ambitieuse. On vote ça à l'unanimité, en se disant que lors du dialogue de gestion de juillet, il sera important de mettre en place une fongibilité efficace au sein du CRB recherche, afin que l'argent non dépensé par les uns puisse aller aux autres. Les personnes qui seront toujours élues de la CR lors de la prochaine mandature pourraient y veiller, ainsi que la direction de la recherche.

Pour le financement des colloques, la CR passe en revue les dossiers, et ajuste en fonction des critères mentionnés plus haut dans ce compte-rendu.

Une discussion s'engage à propos des colloques du CEMMC, pour lesquels C. Brun soulève un problème d'intégrité scientifique. La liste du comité scientifique est identique à la liste des intervenants au colloque, aucun appel à contributions n'est mentionné, et ce sont donc des colloques sur invitation : c'est un problème pour lui de crédibilité scientifique pour l'établissement. De plus, la mention SAPS est annoncée, mais il n'y a aucune démarche positive envers les SAPS.

N. Jaëck comprend ces arguments, mais souligne qu'elle a pu constater à quel point ces collaborations internationales du CEMMC, suivies sur de nombreuses années, sont fécondes – celle que M. Figeac entretient avec ses collègues polonais notamment. Les comités scientifiques sont effectivement toujours un peu les mêmes car ce sont les mêmes personnes qui sont impliquées d'année en année, ce qui peut faire penser à une forme d'entre-soi, mais qui est en réalité très riche, très dense, comme les nombreuses publications issues de ces colloques en témoignent. E. Guilhamon rappelle qu'il va falloir prendre l'habitude d'avoir un véritable comité scientifique : les choses ont longtemps fonctionné comme cela, elle est consciente que les pratiques sont longues à changer et que les traditions disciplinaires sont souvent bien établies. Tout le monde se met d'accord pour qu'on ne fasse pas ici le procès du CEMMC, d'autres disciplines fonctionnent également beaucoup de la même manière, comme la CR a déjà eu l'occasion de le constater. P. Meyzie dit que tous les colloques du CEMMC ne sont pas organisés de cette manière là. Quand on fait une demande de colloque à la région, il y a un comité scientifique qui doit être différent de celui des organisateurs, c'est pour lui une pratique dont il faut s'inspirer car c'est ce qui donne la validité aux résultats. Les collaborations dans la durée ne sont pas incompatibles avec cela. C. Brun continue à dire que cette manière de faire le dérange déontologiquement : les doctorants qui interviennent sont choisis par leurs directeurs et il trouve gênant que la majorité du comité scientifique intervienne pendant le colloque

Pour N. Jaëck il faudrait dissocier les recommandations à caractère éthique que la CR est compétente pour adresser des financements attribués, qu'il serait violent de diminuer d'un coup de manière trop drastique. B. Collignon propose de baisser les 3 colloques du CEMMC à 1300 euros, mais M.-C. Lipani n'est pas d'accord, elle ne retrouve pas ce qui a été dit dans le colloque de C. Le Mao, elle trouve que c'est punitif de traiter ces 3 dossiers de la même façon. Il y a eu un appel à communication pour son colloque et le dossier est beaucoup plus précis. Il est décidé que la PSE financera le colloque de C. Le Mao à hauteur de 1500 euros. Les deux autres colloques du CEMMC seront financés à hauteur de 1300 euros.

On décide également de financer à hauteur les colloques de D2IA, alors que N. Jaëck avait proposé de les amputer chacun de 100 euros, les collègues pouvant puiser un peu sur leur dotation au démarrage. B. Collignon n'est pas d'accord : ils sont portés par des collègues nouvellement recrutés, et montés de manière très précise. Les collègues ont également fait des efforts pour aller chercher des financements lointain (GIS Asie), ils travaillent sur des pays éloignés, et ce budget leur sera bien utile. C. Brun soutient les arguments apportés par B. Collignon, et les colloques de D2IA seront financés en intégralité soit 1500 euros pour L. Chirop Reyes et 1477 pour J. Corral.

On attribue 1300 euros à M.-G. Dascalakis : R. Estève s'étonne du petit cofinancement du MICA par rapport à celui d'AMERIBER, et on est d'accord pour dire que le MICA pourrait s'engager davantage.

On attribue 1300 euros à Y. Chadli, parce qu'il y a une forme de « double guichet » avec Francophonéa, et parce que l'établissement est déjà bien engagé.

On attribue 500 euros au colloque d'Isabelle Poulin : il s'agit là de l'implication d'une seule collègue dans un colloque international et cela n'est pas comparable à un colloque d'équipe, même si Plurielles soutient ce travail sur Nabokov.

Les autres colloques sont financés à hauteur de ce qui avait été demandé. Ces attributions, qui s'élèvent à 13 677 € sont votées à l'unanimité moins une abstention de P. Beylot. Ce qui reste, soit 6 098 euros, seront versés à 2/3-1/3 pour les presses soit 4000 euros pour les PUB et 2000 euros pour Éditions Ausonius – voir le tableau en annexe.

#### 7. Lancement de la plateforme des revues : présentation par A. Benharrat et S. Louison.

N. Jaëck précise le contexte. En 2020, elle a déposé et obtenu auprès du rectorat deux projets de financement spécifique pour la recherche au titre du Dialogue Stratégique de Gestion. Le premier, dans le cadre de la poursuite d'une politique plus ancienne de l'UBM en faveur du soutien aux revues et à la science ouverte, concernait la création d'une plateforme d'accueil des revues UBM qui n'avait pas de solution de publication, et qui souhaitent disposer d'un outil pour adopter de bonnes pratiques et être susceptibles de migrer ensuite facilement sur openjournal. Le second concernait une offre de mise en ligne de certaines formations de l'ED. Elle est heureuse de dire que ces deux projets sont réalisés, et prêts à être mis en ligne. Ils constituent selon elle, dans les deux cas, une belle amélioration, et elle remercie très chaleureusement les personnels et les services qui se sont impliqués pour mener à bien ces projets, ainsi que S. Rouissi et B. Collignon qui ont accepté de faire le suivi scientifique, la mise en œuvre et d'en être les relais politiques. A. Benharrat et S. Louison présentent à cette CR le premier projet et B. Collignon et M. Przybylova viendront présenter le second à la CR du 7 mars.

La présentation d'A. Benharrat et S. Louison est résumée ainsi par Alia pour le compte-rendu :

Présentation de la plateforme de revues (projet DSG Rectorat) de l'université Bordeaux Montaigne, portée politiquement par N. Jaëck (VP Recherche) et S. Rouissi (VP Numérique) avec 3 objectifs :

- créer une pépinière de revues, diffusant des revues scientifiques en ligne et leur offrant un accompagnement pour aller vers une meilleure qualité éditoriale et envisager ensuite d'intégrer une plateforme nationale de revues (OpenEdition Journals, Persée, Cairn.info) ;
- offrir des services aux porteurs de revues ;
- valoriser les revues de l'université Bordeaux Montaigne.

La plateforme est basée sur le logiciel libre OJS de PKP (Public Knowledge Project, projet universitaire canadien), logiciel présentant des fonctionnalités peu présentes sur les autres plateformes institutionnelles de revues françaises en SHS :

- Site web multilingue ;
- Bonne indexation sur les moteurs de recherche académiques grâce à des schémas de métadonnées adaptés et interopérables, dont attribution automatisée d'un identifiant pérenne à chaque article (DOI CrossRef) ;
- Design personnalisable en fonction de la charte graphique des revues (logo, bandeau, couleurs), responsive design (adaptable à différentes tailles d'écran, notamment mobile, tablette et PC) ;
- Gestion de flux éditorial permettant une automatisation du flux d'articles de la soumission à la publication, en passant par l'évaluation par les pairs.

3 types de fonctionnalités possibles :

- Hébergement et diffusion de revues en accès ouvert de revues en recherche d'une solution de diffusion pérenne. Possibilité pour les équipes éditoriales de publier en toute autonomie ses numéros et articles, mais également ses actualités et appels à contribution, ainsi que d'un site web complet présentant la revue selon des normes de qualité éditoriale élevées (onglets pour renseigner la ligne éditoriale, la composition des comités, les modalités d'évaluation par les pairs, la charte éthique, la politique de diffusion et le lien avec l'accès ouvert, des contacts).
- Utilisation de la gestion de flux éditorial pour automatiser le processus d'évaluation par les pairs avec
  - traçabilité des étapes et des intervenants
  - centralisation des soumissions,
  - automatisation du flux de courriels durant l'évaluation par les pairs avec des courriels pré-rédigés et des rappels automatiques,
  - suivi de l'état d'avancement de chaque article dans le flux éditorial, à la fois pour les auteurs et pour les membres des comités,
  - recherche d'évaluateurs dans une base de données par leur nom ou leurs spécialités de recherche,
  - statistiques sur le flux éditorial (pourcentage d'acceptation / de refus, durée entre soumission et évaluation, etc.) permettant de répondre à des appels à projet.
- Favoriser le référencement des articles et de revues nativement papier en diffusant les métadonnées en ligne dès parution d'un numéro (métadonnées interopérables, bonne indexation sur des moteurs de recherche académiques, entrepôt OAI-PMH).

Un accompagnement des équipes éditoriales est prévu pour les aider à prendre en main le logiciel (ressources diverses comme une charte éthique à adapter, tutoriels...).

E. Guilmaon dit que c'est un très beau projet, mais elle met en garde face aux revues prédatrices qui détournent des sites et demandent de l'argent. F. Hoffmann confirme : la revue qu'il dirige reçoit de ces sociétés frauduleuses une offre de rachat par semaine parfois pour des grosses sommes ; il félicite par ailleurs pour la plateforme, qui permet à la fois la pérennité des revues et un ancrage institutionnel souhaitable. O. Devillers souligne le travail fourni, et remercie S. Louison et A. Benharrat. Il demande comment l'accès à cette plateforme est prévu : tout le monde peut y accéder ? Qui décide ? N. Jaëck explique que comme pour toute nouvelle revue qui voit le jour, l'évaluation revient à la commission recherche. Pour les revues qualifiées de « mortes », c'est la même chose : l'accès à cette plateforme doit, selon elle, être présenté et débattu en CR – mais la prochaine commission élue pourra établir les modalités qui lui conviendront. S. Barbeyron rappelle qu'il faut

avoir l'approbation des ayant-droit pour toute diffusion d'une revue « morte », et que c'est quelque chose qui demande du temps.

La séance se termine à 17h00, et N. Jaëck rappelle aux membres de la CR que la prochaine et dernière CR du mandat aura lieu le jeudi 7 mars, à l'horaire habituel. Le 7 mars sera également la dernière CFVU du mandat, le matin, et M. Mellac et N. Jaëck proposent aux élus, ainsi qu'aux personnels administratifs impliqués dans la préparation des commissions, pour les remercier de leur engagement, de se réunir autour d'un déjeuner, le 7 mars à partir de 12h. N. Jaëck invitera également tous les collègues qui ont siégé un temps à la CR.

Fait à Pessac, le 26/11/2023  
La Vice-Présidente Recherche  
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a light blue rectangular background.



## **ANNEXES :**

Annexe 1 : Répartition par équipes de la dotation de 40 000 euros pour les doctorants

Annexe 2 : Mise à jour des taux de prélèvement sur contrats

Annexe 3 : Décision de financement AAP Publications et AAP Colloques

## Annexe 1 : Répartition par équipes de la dotation de 40 000 euros pour les doctorants

Étiquettes de lignes	Nombre de doctorants inscrits 2024	nombre environné 2024	nombre de doctorants NonEnvironnés 2024	Montant répartition des 40 k€ pour 2024	nombre de doctorants NonEnvironnés 2023	montant 2023
AMERIBER	44	1	43	3 621 €	40	3113 €
ArchéoSciences Bordeaux	17	7	10	842 €	10	778 €
ARTES	27	1	26	2 189 €	27	2101 €
AUSONIUS	42	2	40	3 368 €	38	2957 €
CEMMC	43		43	3 621 €	52	4047 €
CLIMAS	40		40	3 368 €	43	3346 €
CLLE Montaigne	12		12	1 011 €	12	934 €
CRHA	11	2	9	758 €	14	1089 €
D2IA	3		3	253 €	3	233 €
IKER	18	2	16	1 347 €	14	1089 €
LAM	14	1	13	1 095 €	14	1089 €
MICA	72	1	71	5 979 €	79	6148 €
PASSAGES	40	2	38	3 200 €	43	3346 €
Plurielles	70		70	5 895 €	80	6226 €
SPH	41		41	3 453 €	45	3502 €
Total général	494	19	475	40000	514	40000 €

Unités de recherche	Allocation 2024	Soutien complémentaire	Dotation globale
AMERIBER	39 748 €	3 621 €	43 369 €
Archéosciences-Bordeaux	43 579 €	842 €	44 421 €
ARTES	34 878 €	2 189 €	37 067 €
AUSONIUS	50 057 €	3 368 €	53 425 €
CEMMC	38 222 €	3 621 €	41 843 €
CLIMAS	45 979 €	3 368 €	49 347 €
CLLE Montaigne	16 584 €	1 011 €	17 595 €
CRHA Pariset	15 505 €	758 €	16 263 €
D2IA	12 939 €	253 €	13 192 €
IKER	12 995 €	1 347 €	14 342 €
LAM	15 267 €	1 095 €	16 362 €
MICA	60 314 €	5 979 €	66 293 €
PASSAGES	43 923 €	3 200 €	47 123 €
Plurielles	70 083 €	5 895 €	75 978 €
SPH	29 248 €	3 453 €	32 701 €
<b>TOTAL</b>	<b>529 320 €</b>	<b>40000 €</b>	<b>569 320 €</b>

## Annexe 2 : Mise à jour des taux de prélèvement sur contrats

### GRILLE DES TAUX DE PRELEVEMENT SUR LES FINANCEMENTS EXTERIEURS DES PROJETS RECHERCHE A COMPTER DU 01/01/2024

	TYPE DE FINANCEMENT		NATURE DU PRELEVEMENT (Taux ou forfait) *	BASE DE CALCUL DU PRELEVEMENT (selon les termes propres au financeur)	REPARTITION DU MONTANT PRELEVE			
					UBM	PSE	UR	
FINANCEMENT PAR SUBVENTION : TAUX DE PRELEVEMENT APPLIQUE PAR LE FINANCEUR	ANR	Frais d'environnement forfaitisés UBM (préciput gestionnaire) (quand UBM est tutelle gestionnaire du projet)	Contrats ≤ 2020 : 4% Contrats 2021 : 10% Contrats 2022 : 10,5% Contrats 2023 : 10,5% Contrats 2024 : 11%	Coûts admissibles	50 % du total des frais d'environnement UBM+UR		50% du total des frais d'environnement UBM+UR	
		Frais d'environnement forfaitisés UR (préciput laboratoire) (quand UBM est tutelle gestionnaire du projet)	Contrats ≤ 2020 : 4% Contrats 2021 : 2% Contrats 2022 : 2,5 % Contrats 2023 : 3 % Contrats 2024 : 3,5%					
		Frais d'environnement forfaitisés (préciput hébergeur) (quand UBM est hébergeur de l'UR)	Contrats ≤ 2020 : 11% Contrats 2021 : 13% Contrats 2022 : 13,5% + part site : 2% Contrats 2023 : 13,5% + Part site : 3 % Contrats 2024 : 14% + part site : 4%	Ensemble des aides attribuées en année N-1 aux UR hébergées par UBM	20 %	80%		
	Horizon Europe	Pilier 1 : ERC	25 %	Coûts directs	50 %	25%	25%	
		Pilier 2 : clusters						
		Pilier 1 : MSCA	Forfait	Management et coûts indirects				
	Autre ** subvention	Taux imposé par le financeur	% prévu par le financeur	Selon les règles du financeur	50 %	25%	25%	
		Taux libre autorisé par le financeur	8 %					
	Délégation IUF			4 %	Crédits scientifiques	75%		25%
	Région (AAP ESR)			0%	Non autorisé			
Soutien aux colloques/publications			0 %	Pas de prélèvement				

	TYPE DE FINANCEMENT	NATURE DU PRELEVEMENT (Taux ou forfait)	BASE DE CALCUL DU PRELEVEMENT	REPARTITION DU MONTANT PRELEVE		
				UBM	PSE	UR
<b>FINANCEMENT DIRECT : TAUX DE PRELEVEMENT APPLIQUE PAR UBM</b>	Mécénat/don	0 %	Pas de prélèvement			
	<b>POUR LES UR ET UMRU</b>					
	Collaboration (obligation de moyens) : partenariat, Cifre...	10%	Totalité du montant prévu au contrat	50 %	25 %	25 %
	Prestation (obligation de résultats) : expertise, enquête, étude...					
	<b>POUR LES UMR ET UAR</b>					
	Collaboration (obligation de moyens) : partenariat, Cifre...	20%	Totalité du montant prévu au contrat	50 %	25 %	25 %
Prestation (obligation de résultats) : expertise, enquête, étude...						

### Annexe 3 : Décision de financement AAP Publications

Nom :	Prénom :	Unité de Recherche	Titre de la publication :	Date prévisionnelle de parution	type de publication	maison d'édition	Budget total	Demande PSE	Cofi. UR UBM	Cofi. autres	Décision CR 01/02/24
BOUCHIBA	Isabelle	AMERIBER	Maux et corps biblique : la thaumaturgie dans la littérature hispanophone	nov-24	ouvrage collectif	éditions Orbis Tertius	1795	<b>900</b>	900		<b>900</b>
Rodriguez Lazaro	Nuria	AMERIBER	Luis Cernuda. Poética del exilio	Septembre 2024	ouvrage individuel	éditions Visor	3000	<b>1500</b>	1500		<b>1500</b>
Plasseraud	Emmanuel	ARTES	Raoul Ruiz, dialogues transatlantiques	Mars 2024	ouvrage collectif	éditions Orbis Tertius	3300	<b>1500</b>	1500	3LAM Univ Angers : 300 A	<b>1500</b>
Morvan	Haude	AUSONIUS	Les couleurs de la mémoire. Tombes médiévales polychromes et mise en scène funéraire (XIIIe-XVe siècle)	Décembre 2024	ouvrage collectif	revue de référence pour l'histoire de l'art médiéval, de diffusion internationale, propriété de la Sapienza Università di Roma Silvana Editoriale	3500	<b>1500</b>	1000	Département sciences archéo : 500 A ; Instituto de Estudos Medievais (Lisbonne) : 500 S	<b>1500</b>
du Crest	Sabine	CRHA F-G Pariset	Une loge au théâtre du monde : les espaces frontière des intérieurs européens aux XVIIe et XVIIIe siècles.	Fin 2024	ouvrage individuel	Gangemi Editore	5300	<b>1500</b>	3800		<b>0</b>
BEYAERT-GESLIN	Anne	MICA	Dire le vivant	inconnue	ouvrage individuel	<u>UN@ ?</u> <u>PULIM</u>	1625	<b>825</b>	800		<b>825</b>

NACHTERGAEL	Magali	PLURIELLES	Un séminaire, frontière	nov-24	ouvrage individuel	Metauro Edizioni de Pesaro	1500	500	500	ICI programme Nouvelle Aquitaine 500 (acquis)	500
<b>TOTAL</b>											<b>6725</b>
CAPDETREY	Laurent	AUSONIUS	Revue Bellica	création	revue						2000
PUB											4000
AUSONIUS EDITIONS											2000
7 publications enveloppe disponible pour ajustement colloques	15 000 €						20020	8225	10000		14725
	-177										
	14 823 €										
Reste non distribué	98 €										

### Annexe 3 : Décision de financement AAP Colloques

Unité de Recherche :	Titre du colloque	Dates du colloque	Nbr participants	Budget total	Demande PSE	Cofi. UR UBM	Cofi. autres	rapporteur 1 note	rapporteur 2 note	Décision CR du 1er/02/2024
CEMMC Michel Figeac	La douceur des Lumières. Le goût, le plaisir et le bonheur au XVIII <sup>e</sup> siècle.	Avril 2024 en Pologne	25	9 360	1 700	2 500	Université de Copernic (Pologne) : 3960 A. Programme ACCESS : 1200 S	Ph. Chassaigne A 1500	R.Estève A 1500	1300
CEMMC Caroline Le Mao	Mer et noblesses en Europe et dans les colonies (XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle)	Octobre 2024	25	6 725	1 500	3 000	Château d'Yquem : 625 S ; Vignobles Karine de Colbert : 625 S ; établissements J.-P. Moueix : 975 S	A. Fernandez A 1500	MC Lipani A 1500	1500

CEMMC Géraud Poumarède	Appareils, techniques et objets de l'action diplomatique (XIVe- XIXe siècle)	Juin 2024	75	6 300	1 500	3 120	Institut historique : allemand de Rome : 1120 A ; Universita Roma Tre : 560 A	PH. Meyzie A 1500	Fr Hoffman A 1500	<b>1300</b>
D2IA Laurent Chirop- Reyes	Pratiques et métiers « marcheurs » en Asie de l'Est. Traces et techniques des circulations à pied : perspectives modernes et contemporaines	Novembre 2024	60	6 000	1 500	1500+ 1500 enveloppe jeune chercheur	GIS Asie : 1500	Eri Suzuki A 1500	B. Collignon A 1500	<b>1500</b>
D2IA Jeremy Corral	Le son au Japon : identités et rapports de force (titre provisoire)	Décembre 2024	18	14 522	1 477	2665	MSHBx : 4950 S ; Univ Lyon 3 : 2685 A ; Univ Sheffield : 1800 S ; ENS Lyon : 495 ; IFRAE : 450	Eri Suzuki A 1500	P.Beylot A 1477	<b>1477</b>
MICA Descalakis- Labreze	Sociétés inclusives, nouvelles citoyennetés, (post- )multiculturalismes et diversités en Amérique latine et dans les Caraïbes »	Mai à Angers	40-50	11 600	1 400	MICA 500 AMERIBER 2000	IDA 2500 A	O.Le Deuff A 1400	P. Antolin A 1400	<b>1300</b>
Plurielles Florence Boulerie	Poétiques de l'insaisissable	Avril 2024	26	9 395	1 500	2 000	IUF Eric Benoit : 4995 A. ; Acces-Parceco : 900 S	A.Lampropoulos A 1500	O.Devillers A 1500	<b>1500</b>



Plurielles Caroline Casseville	35 e colloque international Francois Mauriac :« De l'influence en Littérature »	Mai 2024	60	13 500	1 500	2 000	FrancophoNéA : 1000 S ; Univ Ibn Zohr : 4000 S ; Centre François Mauriac de Malagar : 5000 S. ;	. V. Giacomotto A 1500	C. Brun A 1500	1500
Plurielles Chaldi Yamna	Pratiques langagières urbaines, plurilinguisme et mémoires dans l'espace francophone	Novembre 2024	135	12 800	1 500	2000	Réseau FrancophoNéA : 2500 S ; ELLIADD Univ Bourgogne FC : 1300 S ; Les Afriques UBM : 500 A ; CIRPAL : 500 S ; AUF : 1000 S ; Institut français : 3000 S ; Serv Cult. UBM : 500 S	O. Fertat A 1500	E.Guilhamon A 1500	1300
Plurielles Isabelle Poulin	Vladimir Nabokov ou l'éducation sans frontières. L'éducation sans frontières, à partir de Vladimir Nabokov	31 octobre, 1- 2 novembre 2024 à Cornell University, Ithaca, NY - États-Unis	40	28 000	1000	200 Plurielles	Univ Toulouse JJ : 500 S ; Univ Lille : 500 S ; Univ Paris Créteil : 500 S ; Cornell Univ : 2500 \$ A ; Comparative Literature Department : 1000 \$ A ; International Vladimir Nabokov Society : 8000\$ S	P.Beaucé A 1000	Ch.Gensbeitel A 1000	500
SPH Pascale Vergely	Médias et Arts	Sept 2024 Avignon	50	8 700	500	1000	Avignon Université : 5500 S ; : 1700 S Université Franco- Italienne	C.Brun 5 500	E. Jean- Courret A 500	500
<b>11 colloques Subvention disponible</b>					<b>126 902</b>	<b>15 077</b>				<b>13 677 €</b>